

Le Toucassin



Les Guinguettes de Noël



20, 21 & 22 décembre



 Spectacles

 Animations musicales

 Marché des créateurs

 Foodtrucks
Buvette

 Présence du Père-Noël

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#12 / DÉCEMBRE 2024

7



10



19



EDITION



CHÈRES TOUCASSINES, CHERS TOUCASSINS,

Nous voilà déjà en fin d'année 2024. Une année riche en réalisations et en émotions avec des festivités qui ont rassemblé une affluence record et historique pour la commune.

Nous rentrerons bientôt dans la dernière année du mandat avec des projets ambitieux à finaliser.

L'accroissement de population rapide des 20 dernières années nous oblige à mettre à niveau nos infrastructures. Au dernier conseil municipal, le choix de l'architecte de la nouvelle école ainsi que le plan de financement ont été approuvés à l'unanimité des élus. Je les salue pour ce choix responsable et courageux.

Depuis 2020, nous tenons la barre d'un navire en pleine tempête de crises qui se succèdent. Nous pensions que le plus difficile était derrière nous, il n'en ait malheureusement rien.

Le déficit public record de l'Etat annonce des années de restrictions catastrophiques pour les collectivités qui ne peuvent payer leurs infrastructures que par la subvention publique.

Notre commune est une ville pauvre. Sans subvention, pas d'investissement massif comme nous avons pu le faire depuis 4 ans. Certains projets seront étalés dans le temps, d'autres ne pourront être réalisés et pourtant il faut continuer à investir.

De nombreux maires et élus démissionnent face à l'ampleur des difficultés et des contraintes qui se rajoutent encore et encore.

Face à ce chaos inédit, nous sommes avec mon équipe déterminés à réussir pour vous, pour nous et pour notre territoire dont nous avons la passion. Nous nous battons pour faire entendre notre voix dans un contexte où nous devons tous être réalistes, patients mais non moins conquérants.

Notre richesse reste le vivre ensemble et à ce titre, je tiens à vous annoncer que nous lancerons en exclusivité mondiale et uniquement sur notre commune les guinguettes de Noël du 20 au 22 décembre au boulodrome avec en « guest star » le vrai père Noël !

Alors retrouvons nous nombreux autour de bons chocolats chauds, crêpes, huîtres et autres mets pour fêter ensemble ces fêtes de fin d'année.

Bien Chaleureusement
Jérémie FABRE



CA BOUGE DANS NOS COMMERCES !

Le dynamisme des commerces et entreprises locales est crucial pour l'essor d'une ville, non seulement en termes de vitalité économique, mais aussi pour son attractivité touristique. Un centre-ville animé et diversifié attire aussi bien les résidents que les visiteurs, qui trouvent dans ces commerces de proximité une raison de s'arrêter et de découvrir davantage le patrimoine local.

Pour la municipalité, soutenir ses acteurs économiques est ainsi un axe majeur de son action. Depuis 2020, plusieurs initiatives ont été mises en place pour mettre en lumière les entreprises, commerçants et artisans toucassins.



LE MARCHÉ DU SAMEDI MAINTIEN LE CAP !

Au début du mandat en 2020, en pleine crise sanitaire, le marché hebdomadaire a connu un engouement exceptionnel, redynamisant ainsi tout le centre-ville le samedi matin. La ville a profité de cet élan pour attirer de nouveaux commerces ambulants grâce à une communication active et à des animations sur le marché. Cependant, les habitudes de consommation ont progressivement retrouvé leur cours, les clients privilégiant à nouveau les grandes surfaces au détriment des commerces locaux. Malgré ce retour aux habitudes d'avant COVID, le marché du samedi matin tient bon. Il commence même à reprendre vie depuis quelques mois, en partie grâce à l'arrivée de nouveaux exposants réguliers, comme la boucherie chevaline, les plats cuisinés de la Table d'Aurel, et un stand de vêtements tenu par une Toucassine. Ces nouveaux venus s'ajoutent aux habitués du marché : les poulets rôtis, le miel de M. Beaucé, les fruits et légumes de David, Lili le traiteur réunionnais, la boulangerie La Maison de Florette, la fromagerie de Tony et Sylvain, le fleuriste fidèle(s) au rendez-vous chaque semaine.



Bienvenue à nos nouveaux commerçants !



PARPAÏOUN DRAÏO

Des liqueurs made in Toucas !

Installés depuis quelques mois, les deux jeunes Toucassins, artisans passionnés, élaborent des liqueurs avec soin et exigence pour ravir vos papilles. Leurs créations sont issues de plantes de la garrigue ou de petits producteurs hyérois. Tout est fabriqué sur place dans leur local à Solliès-Toucas, garantissant fraîcheur et qualité dans chaque bouteille.

Les liqueurs sont disponibles sur les marchés, lors de foires, dans certaines caves à vin et plusieurs restaurants du Var. Vous pouvez également leur rendre visite directement dans leur laboratoire, situé aux 2, rue de la République sur rendez-vous.

À l'approche des fêtes, Parpaïoun Draïo propose des coffrets cadeaux pour découvrir le monde des liqueurs artisanales, infusées de thym, romarin, basilic, menthe et verveine.

📍 @ www.parpaïoundraïo.com

📞 parpaïoun draïo 📧 parpaïoundraïo83

BELLE ET ZEN DÉMÉNAGE !

Votre esthéticienne s'agrandit dans le local de l'ancien salon SV Coiffure séparé en deux locaux commerciaux. Ce nouveau salon, réaménagé lui permet non seulement de bénéficier de plusieurs salles de soin mais également de donner plus de visibilité à son activité. Epilation, massages, ongles, et différents soins esthétiques sont proposés.

Jenifer vous reçoit le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h. Le samedi de 9h à 17h
Sur rendez-vous

📞 06 14 64 54 45



EN CHAIR ET EN ARTS

Envie d'un tatouage unique ?

Stessy, votre nouvelle tatoueuse à Solliès-Toucas vous accueille dans son salon situé au 10 rue Jean Jaurès (ancien local de SV Coiffure)

Passionnée par le dessin, elle met sa passion à votre service pour créer des tatouages sur mesure. Du délicat fineline aux semi-réalistes, elle saura vous proposer un tatouage qui vous ressemble !

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 19 h
Sur rendez-vous

📞 06 85 32 22 25 📍 en chair et en arts

📧 @en_chair_et_en_arts



LES SENS DE LA VIE

Psychologie positive et psychogénéalogie

Coach certifié pour adultes, ados et enfants, la toucassine Caroline TURSCHWELL vous accueille avec sourire et bienveillance dans son salon, rue de la République (ancien salon esthétique belle et Zen). Réaménagé dans une ambiance cocooning, Caroline propose de vous accompagner à l'aide des techniques de psychologie positive permettant de se libérer de douleurs physiques et émotionnelles. Vous ressentez mal-être, angoisse, peur, dépendance, manque de confiance, burn out... retrouvez bien-être, lâcher prise, courage, calme et sérénité.

Si vous souhaitez vous libérer de poids émotionnels transmis par votre histoire familiale, la psychogénéalogie peut vous accompagner dans ce processus. En explorant les événements marquants vécus par vos ancêtres, cette approche aide à comprendre l'influence de leur vécu sur votre propre vie et à vous libérer des schémas récurrents qui peuvent en découler.

Les'sens de la vie propose également une fois par mois un atelier interactif de 6 à 8 personnes sur 1 thème différent (deuil, dépendance affective, etc)

Sur rendez-vous

📞 06 80 08 37 14 📍 Les'Sens De La Vie

Association des Commerçants VERS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE !

La municipalité a par ailleurs collaboré à la création d'une association des commerçants et artisans, favorisant ainsi une symbiose étroite depuis plusieurs années. Cette coopération permet la co-organisation de nombreuses festivités, telles que les guinguettes d'été et de Noël, Halloween, So'Môme.

Avec cet essor, l'association s'est renouvelée avec l'arrivée de nouveaux adhérents et

membres au sein du bureau. Cela permet de développer une communication dynamique, notamment via les réseaux sociaux (📍 Association des commerçants et artisans de Solliès-Toucas). L'objectif est de promouvoir la vie économique locale tout en donnant de la visibilité aux adhérents. L'énergie des membres de l'association est indéniable et contribue grandement à la vitalité de notre commune. Nous les en remercions chaleureusement.

La Ville à l'écoute

DES FORCES ÉCONOMIQUES LOCALES !

Bien que la compétence développement économique soit du ressort de l'inter-communalité, les élus communaux ont souhaité développer des liens et une communication avec les différentes structures économiques et la ville. En 2022, sous l'impulsion de l'adjoint aux finances et à la vie économique, Eric MATTEODO, la ville a invité tous les entrepreneurs toucassins à une rencontre.

Ce colloque des entreprises a rencontré un grand succès puisque plus de 70 entrepreneurs se sont déplacés, témoignant ainsi de la vitalité économique de Solliès-Toucas. Les échanges ont permis aux chefs d'entreprises d'évoquer leurs attentes envers la municipalité.

Ce dialogue a abouti à la mise en place d'un annuaire économique, pris en charge financièrement et administrativement par la ville. Celui-ci recense gratuitement les commerces et artisans et accroît leur visibilité. Il est accessible sur le site internet et l'application mobile de la ville (rubrique ma ville / vie économique).

ENTREPRISES, COMMERCES & ARTISANS TOUCASSINS

Vous souhaitez paraître dans l'annuaire accessible sur le site internet et l'application mobile de la ville.

Inscrivez-vous gratuitement

✉ vieconomiquesollietoucas@gmail.com



UNE DISTINCTION BIEN MÉRITÉE POUR LA BOULANGERIE ALAIN MAURENT

Le 16 octobre dernier, un moment de fierté a marqué la ville de Solliès-Toucas. La boulangerie Alain Maurent a été officiellement distinguée par la Chambre des Métiers du Var, qui lui a attribué le titre de Maître Artisan Boulanger-Pâtissier. Ce titre prestigieux vient récompenser l'excellence et le savoir-faire exceptionnel de cet artisan passionné, qui fait vivre la tradition et la qualité dans notre commune depuis de nombreuses années.

Cette distinction met en lumière l'importance du commerce local, un pilier essentiel pour la vitalité de notre ville. En soutenant des entreprises comme celle-ci, nous préservons l'authenticité et l'engagement des artisans locaux, garants de produits de qualité et de traditions préservées.

Félicitations à la boulangerie Alain Maurent pour cette belle reconnaissance ! Solliès-Toucas est fier de compter parmi ses commerçants des artisans d'une telle dimension, qui font rayonner la commune.

Boulangerie Maurent, RD 554

☎ 04 94 28 38 73 📍 Alain Maurent





3 QUESTIONS À ERIC MATTEODO,

adjoint au maire, délégué aux finances,
à la vie économique et à la revitalisation de la vie locale

► QUEL BILAN TIREZ VOUS DES 4 ANNÉES ÉCOULÉES ?

Après notre élection, nous avons constaté que la vie économique déclinait peu à peu. Il fallait agir vite. C'est pour cela que nous avons commencé par relancer le marché hebdomadaire. La période COVID a permis un engouement sans précédent durant quelques mois.

Actuellement, le marché est bien stabilisé et les toucassins peuvent y trouver de quoi répondre à leurs besoins alimentaires.

Dans la lignée de cette action, nous avons souhaité rencontrer nos entrepreneurs comme nous nous y étions engagés dans notre programme. Cette rencontre fût très enrichissante et instructive je pense de la part de l'équipe municipale mais aussi des entrepreneurs venus en masse.

Cela nous a permis de cerner les attentes des chefs d'entreprises et nous avons concrétisé cela avec la mise en place d'un annuaire. A ce jour, une soixantaine d'entreprises y sont répertoriées dans les différents secteurs d'activité. Nous sommes donc très satisfaits de ce projet dont les retours sont positifs.

Au niveau des commerces, il y a eu des fermetures mais aussi de nouvelles installations. Nous avons accompagné le magasin Utile à s'agrandir pour proposer une gamme plus large de produits et de services aux administrés. Globalement, l'offre de commerces et de services s'est améliorée au fil du temps. Je reçois régulièrement des demandes de mise à disposition de locaux commerciaux. Cependant, la commune n'en possède pas et nous ne pouvons répondre favorablement à ces demandes. C'est dommageable mais cela prouve malgré tout que Sollies-Toucas reste attractif.

Nous avons aussi dû faire face à des contraintes de perte de services. Après la suppression du distributeur de billet, la Poste a souhaité aussi se désengager. La Commune a pris le relais provisoirement pour éviter les désagréments pour les administrés. Afin de trouver une solution pérenne, nous avons travaillé pour que le commerce de services Les Dossiers de Flo puisse reprendre les services de la Poste.

► PEUT ON CONTINUER À STIMULER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ?

Le projet de centralité des années à venir devrait permettre de proposer des locaux commerciaux pour répondre à la demande.

Il y a aussi encore des actions à mettre en place notamment au niveau de la publicité. Il y a beaucoup d'attente sur ce sujet, malheureusement la législation est très complexe. Nous travaillons actuellement sur ce sujet mais les délais risquent d'être assez long.

► AVEZ VOUS DES REMERCIEMENTS À FORMULER ?

Je voulais profiter de cet espace pour remercier tous ceux qui nous aident à concrétiser ces projets. Je pense notamment au Maire Jérémie Fabre pour sa confiance totale mais aussi aux élus membres de la commission finances - vie économique qui n'ont pas compté leur temps et leur investissement depuis notre élection. Je pense aussi à l'administration sans qui rien ne serait possible car ces projets sollicitent quasiment tous les services. Enfin un grand merci aux commerçants et entrepreneurs qui nous soutiennent et nous accompagnent malgré leurs emplois du temps chargés.

JEUNESSE



CMEJ

NOUVEAUX ÉLUS, NOUVEAUX PROJETS

Le 18 octobre dernier, les quatre classes de CM1 ont participé à l'élection des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) pour l'année scolaire 2024/2025. Ces élections marquent le début d'une année riche en projets et en initiatives pour les jeunes élus.

► VISITE DU PARLEMENT EUROPÉEN DE STRASBOURG

Dans le cadre de la formation civique des jeunes élus, la ville a déjà organisé, au cours des années précédentes, des visites au Sénat et au Conseil régional. Pour ce mandat, une visite du Parlement Européen de Strasbourg est prévue pour la première semaine des vacances de février. Les jeunes élus des mandats 2023/2024 et 2024/2025, comprenant des élèves de CM1, CM2 et 6ème, auront l'opportunité de découvrir le fonctionnement de cette institution européenne et d'en apprendre davantage sur le rôle de l'Union Européenne.

► PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL 2024/2025

Un autre projet ambitieux pour l'année à venir est la mise en place d'ateliers intergénérationnels. Ces ateliers permettront aux jeunes et aux seniors d'apprendre mutuellement à jouer aux cartes et à la pétanque. L'objectif est de renforcer les liens entre les générations et de favoriser le partage de connaissances et d'expériences. En fin d'année scolaire, des concours de cartes et de boules seront organisés, avec des binômes composés de seniors et de jeunes.

► PEINTURE DU PORTAIL PRINCIPAL DES ÉCOLES

Les jeunes élus ont également prévu de collaborer avec un artiste local graffeur pour peindre les portails principaux de l'école élémentaire et de l'école maternelle. La thématique choisie pour l'école élémentaire est "le vivre ensemble", tandis que pour l'école maternelle, l'œuvre sera inspirée du "Petit Prince".

Ecoles maternelle et élémentaire

DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Avec ses 221 élèves en maternelle et 396 élèves en élémentaire, les deux écoles historiques sont le reflet indiscutable du dynamisme de notre commune. A la rentrée, l'école Guy Menut a même obtenu une ouverture de classe qui n'a pas été sans conséquence sur les travaux d'été et la réorganisation des locaux.

► LES TRAVAUX D'ÉTÉ

La période estivale est une période privilégiée pour entreprendre divers travaux d'entretien et d'amélioration. Les services municipaux se sont activement mobilisés pour préparer au mieux la rentrée des élèves. Parmi les interventions notables, on compte : le démontage d'un préau, ainsi que la consolidation d'un escalier de secours, le remplacement de la climatisation du dortoir de la maternelle et l'installation de la climatisation dans 3 salles de classe de l'école élémentaire, des travaux de peinture et enfin l'installation de bancs autour des arbres dans la cour

► DU PERSONNEL DÉDIÉ À L'ENTRETIEN

Depuis la rentrée, la municipalité a décidé de dédier un agent à l'entretien courant des bâtiments des écoles. Ancien agent du CTM, il travaille désormais au quotidien dans les deux écoles, ce qui permettra une réactivité indispensable pour effectuer les travaux d'entretien et de petite rénovation des bâtiments.

des classes des plus grands, créant ainsi des espaces de repos ombragés pour les élèves.

D'autres chantiers significatifs ont également eu lieu, comme la démolition de la maison située au fond de l'impasse entre les deux écoles pour accueillir prochainement le terrain multisports, et la poursuite de l'installation des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments scolaires.



► CUISINE CENTRALE : ON NE JETTE PLUS, ON COMPOSTE !

Depuis mars 2024, la municipalité a mis en place une solution de collecte des bio-déchets en collaboration avec Les Alchimistes. Cette entreprise récupère les déchets de cuisine et les transforme en compost sur leur site à La Farlède.

Le compost produit est ensuite vendu localement aux agriculteurs et aux particuliers, favorisant ainsi une gestion écologique des déchets organiques de la cantine.

Après six mois, un premier bilan a été réalisé : Les Alchimistes ont collecté et valorisé en moyenne **179 kg de bio-déchets par semaine** pour les deux écoles, produisant ainsi **807 kg de compost**.



► PROJET (RE)GÉNÉRATION : TRANSFORMER LES ÉCOLES POUR UN AVENIR DURABLE

La ville a signé un partenariat avec l'association Neede pour faire des écoles des lieux d'éducation plus durables et responsables. Le programme (Re)génération propose des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental des écoles et sensibiliser les élèves, les enseignants et le personnel aux enjeux écologiques. Des ateliers ont débuté en octobre pour initier les participants aux bonnes pratiques et faire un état des lieux de leurs habitudes. Une analyse de leur empreinte carbone sera réalisée pour identifier des améliorations, notamment sur l'énergie, l'alimentation et la mobilité.

L'objectif est de créer, avec les élèves, enseignants, personnels et parents, une feuille de route qui permettra à la ville d'établir un plan pluriannuel qui transformera les écoles historiques pour répondre aux nouveaux besoins. Cette feuille de route sera présentée lors d'une réunion publique avant l'été prochain.



SÉCURITÉ

CCFF

un bilan estival exemplaire



Le Comité Communal des feux de Forêt a été fortement mobilisé cet été pour assurer la surveillance et la prévention des risques d'incendies. Avec un effectif de 65 bénévoles, dont 6 nouveaux, 53 membres ont participé activement aux différentes actions de terrain.

ENTRE LE 15 JUIN ET LE 15 SEPTEMBRE, LE CCFF A RÉALISÉ

- 90 patrouilles en 4x4, cumulant 5475 km parcourus et 444 heures de surveillance.
- 40 patrouilles en VTT, avec 1721 km parcourus et 283 heures de surveillance, assurées par une équipe de 15 bénévoles.
- 13 journées de surveillance depuis la vigie, offrant une vue stratégique sur les zones à risque.
- 21 patrouilles nocturnes, menées par 3 bénévoles, pour renforcer la vigilance en soirée.

Il faut également noter qu'au cours de l'été, 65 véhicules en infraction ont été signalés pour franchissement non autorisé au niveau du panneau Bo (interdit à toute circulation), après l'IME, sur le plateau de Sioux Blanc. Les bénévoles du CCFF ne sont pas là pour dresser des constats

ou des PV d'infraction ; leur mission est exclusivement de faire de la prévention et d'informer les promeneurs.

Lors des journées classées à risque, les bénévoles ont dû assurer une présence accrue dont le doublement des patrouilles lors des 5 journées classées rouge.



ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE

Les bénévoles du CCFF sont présents toute l'année pour soutenir la commune. Ils participent activement à divers événements en assurant la sécurité et la gestion du stationnement, que ce soit lors des commémorations, du carnaval, de plusieurs lotos, du bal des pompiers, d'un spectacle associatif, de l'action «Nettoyons le Sud», de la Course de la Victoire, du festival «Faites de la mousse», du festival So Mômes ou encore du forum des associations. Cette année, ils ont également répondu présents pour des interventions lors des fortes pluies et inondations des 9 mars et 8 septembre derniers.

DES BÉNÉVOLES FORMÉS

Le CCFF investit également dans la formation de ses membres. Cette année, 7 bénévoles ont suivi une formation au PSC1 (secourisme) grâce à l'Union Départementale des CCFF du Var (ADCCFF83), et 6 autres ont suivi une formation spécialisée, dont 2 pour la patrouille tous chemins.

La saison estivale du CCFF a été officiellement clôturée lors d'une réunion-bilan le 25 octobre. À cette occasion, Monsieur le Maire **Jérémie Fabre** et son adjoint à la sécurité **Luciano Roberti** ont exprimé leur gratitude envers l'équipe de bénévoles menée par le vice-président du CCFF **Nicolas Mourcel**, pour leur engagement dans la protection de notre patrimoine forestier et leur contribution à la vie locale.

Rappel sur **LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT**

Si votre propriété se situe à moins de 200 mètres d'un massif forestier, vous êtes soumis à une obligation légale de débroussaillage (OLD). Cette démarche est essentielle pour assurer votre sécurité, protéger vos biens et ceux de vos voisins, ainsi que préserver l'environnement face aux risques d'incendie.

► POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage consiste à éliminer la végétation dense, couper les herbes hautes, les broussailles et entretenir les espaces verts. Cette opération réduit considérablement la propagation des flammes en cas d'incendie, facilite l'intervention des secours et limite les risques pour l'environnement et les habitations.

► CE QUE DIT LA LOI

En vertu de l'article L.134-6 du Code forestier, les terrains concernés doivent être régulièrement maintenus en état débroussaillé. En cas de non-respect de cette obligation :

- Mises en demeure peuvent être émises pour exiger la réalisation des travaux.
- Sanctions administratives ou judiciaires, incluant des amendes, peuvent être appliquées.
- En cas de persistance, l'autorité administrative peut réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire.

► AGISSEZ DÈS MAINTENANT

Pour contribuer à la sécurité de tous, il est primordial de démarrer rapidement vos travaux de débroussaillage. Cela permet non seulement de respecter la réglementation mais aussi de renforcer la protection de votre environnement proche.

Pour l'enlèvement des déchets verts, vous pouvez contacter la CCVG pour un enlèvement ou déposer vos déchets dans les déchetteries communautaires.

Pluie, Inondation, **INFORMEZ-VOUS !**

C'est ce que l'on appelle un marronnier en journalisme : un sujet récurrent qui revient de façon prévisible chaque année.

Et, comme chaque automne, nous rappelons inlassablement qu'il faut vous tenir informés et respecter les règles de bonne conduite en cas d'alerte météorologique. Comme toutes les communes du bassin méditerranéen, nous sommes exposés à des épisodes de pluies intenses pouvant provoquer des crues soudaines et dangereuses.

En seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations. Lorsque 'une alerte est émise par le préfet du Var, Informez-vous !

Des sites nationaux, déclinés en appli mobile sont disponibles : vigilance.meteofrance.fr et vigicrues.gouv.fr

Lors d'épisode météorologique à risque, la ville communique via son site internet, l'appli mobile, les réseaux sociaux. La Ville est également dotée d'un système d'alerte via SMS afin de renforcer l'information de la population et d'assurer une communication rapide et efficace en cas de risques majeurs (inondation, incendie etc...).

En nous communiquant votre numéro de téléphone portable vous recevrez en temps réel, par SMS, les événements importants sur la commune. L'inscription est gratuite sur www.ville-solliestoucas.fr/fr/alertes-sms.htm

Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !
Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.

- Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture
- Laissez vos enfants en sécurité à l'école
- Réfugiez-vous à l'étage
- Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains
- Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie
- Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS
- Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identités, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès

AYONS LES BONS RÉFLEXES
pluie-inondation.gouv.fr

Vous souhaitez plus d'informations : pluie-inondation.gouv.fr

INAUGURATION DU PARC DES FRÈRES TOCASSO ET DE LA FONT DU THON



LA GENÈSE D'UN PROJET INNOVANT

Le projet, porté par la municipalité et particulièrement inspiré par le plus jeune élu du conseil, Thibault Rajimison, est le résultat d'une vision partagée par toute l'équipe. Enfant du village et passionné de nature et de patrimoine, il a su inspirer les élus avec son idée d'un espace de détente et de sérénité. Imaginé pour offrir aux visiteurs un lieu de ressourcement au bord de l'eau, ce parc incarne un engagement fort en faveur de l'environnement, grâce à une démarche écoresponsable. *(voir cahier central du Toucassin)*

UN PROJET HISTORIQUE POUR SOLLIÈS-TOUCAS !

Le 21 septembre 2024 restera une date marquante pour notre commune. L'inauguration du parc Tocasso et de la Font du Thon organisée lors des journées du patrimoine, a été l'occasion de célébrer l'art et la culture locale, avec la participation des artistes et artisans d'art de la commune, ainsi que les associations locales.

Cet événement, en présence de nombreux habitants et de personnalités politiques, dont François de Canson, vice-président de la Région, Jean-Louis Masson, président du département du Var, et les maires de la CCVG, célèbre l'aboutissement d'un projet ambitieux, porteur de valeurs de partage, de transition écologique et de respect du patrimoine.



UN PARC EN ÉVOLUTION

Du mobilier urbain, des bancs et des tables seront prochainement installés pour améliorer le confort des visiteurs. Dans l'avenir, la municipalité compte sur la responsabilité de chacun pour préserver ce lieu de paix et respecter des règles et les espaces.

UN DÉFI FINANCIER ET UNE GESTION RIGOREUSE

Avec un coût total de 966 000 € HT, le financement de ce projet a nécessité un travail important de recherches de financement. La municipalité, déterminée à offrir à la population un espace digne de l'histoire de la commune, a sollicité le soutien de l'État, de la Région, du Département, ainsi que des communes voisines de la Communauté de Communes (CCVG). Grâce à ces efforts, le projet a bénéficié d'un financement à hauteur de 75 %, avec un léger dépassement de 4 % du budget initial dû à des demandes supplémentaires, ce qui constitue un modèle de gestion exemplaire dans un contexte économique tendu.

L'adjoint aux travaux et au patrimoine, Hervé Jault, a joué un rôle crucial dans la maîtrise de ce projet, épaulé par l'assistant à maîtrise d'œuvre et les services municipaux. Leur professionnalisme et leur rigueur ont permis de surmonter les défis et de livrer un projet exemplaire, conciliant ambition, qualité et maîtrise budgétaire.

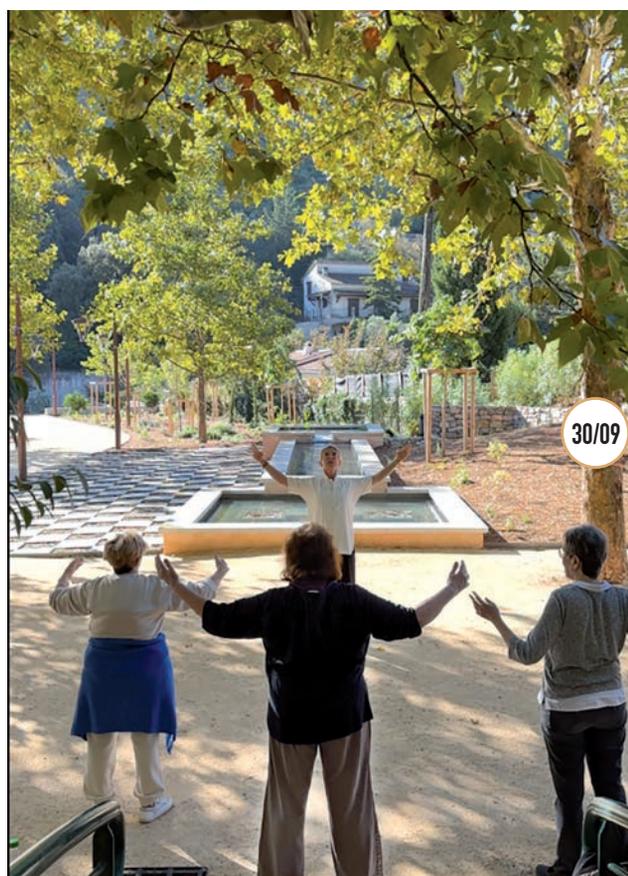
**Retrouvez la plaquette de présentation détachable
dans le cahier central de ce numéro du Toucassin.**



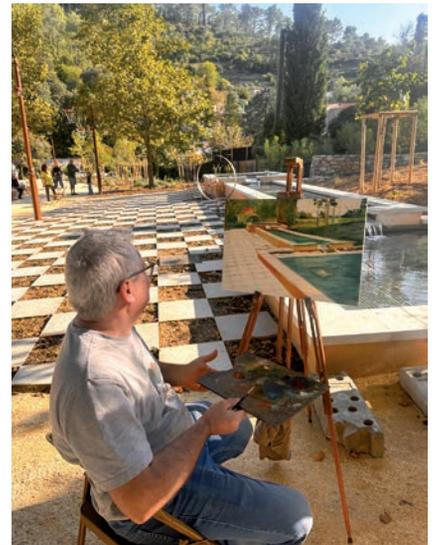
R E T O U R E N / I M A G E S



FORUM DES ASSOCIATIONS



SEMAINE BLEUE



21>22
SEPT

JOURNÉES DU PATRIMOINE



OCTOBRE ROSE



12/10



FAITES DE LA MOUSSE



15/11

REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL



28>31
OCT

HALLOWEEN

TRAVAUX



LA CASA NIEVES POURSUIT SA RÉFECTION

Suite à la réalisation des travaux d'urgence sur la toiture de la Casa Nieves, la ville concentre désormais ses efforts sur les jardins, avec pour ambition de les rouvrir au public dans les prochaines années, notamment à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Les travaux récents ont concerné le mur de soutènement d'une magnifique restanque, qui mène au grand escalier.

Ce mur illustre une fois de plus un chantier écoresponsable, à l'image de celui de la Font du Thon. Plus de 150 tonnes de pierres dont certaines récupérées de l'ancien mur et complétées par des pierres de Carcès.

Le coût total des travaux s'élève à 111 000 € TTC, avec un soutien de 30 000 € apporté par le Fonds des Métiers d'Art

de la Fondation du Patrimoine. À noter que ce chantier a permis de fournir 70 heures de travail à un salarié en insertion professionnelle.



Actuellement, les travaux concernent la rénovation de la grande terrasse.

Environ 200 tonnes de terre seront excavées pour alléger la pression sur le mur de soutènement, qui présentait un risque d'effondrement à long terme. Une étanchéité circulaire sera mise en

place, recouverte d'un carrelage de style « terre cuite » pour rendre environ 60 m² de terrasse accessible. Le montant des travaux s'élève à 102 000,00 € TTC

En 2025, un grand projet de rénovation des restanques est prévu avec le syndicat mixte du bassin versant du Gapeau.



LES TRAVAUX DES BENDELETS ONT DÉBUTÉ

Le projet de 25 logements, dont le premier permis avait été déposé il y a plus de 10 ans, a enfin démarré. Initialement, le permis de construire prévoyait 32 places de stationnement et un terrain multisports. Cependant, après l'élection en 2020, Jérémie Fabre et son équipe municipale ont renégocié ce projet avec le bailleur pour l'adapter aux besoins actuels de la commune.

Grâce à cette négociation, le terrain multisports, déplacé au cœur des écoles (voir plus haut) a été remplacé par des places de stationnement supplémentaires, ce qui permettra de porter l'offre de stationnement à 110 places (dont 34 réservées aux logements sociaux).

TERRAIN MULTISPORTS, ÇA AVANCE !

Le projet de terrain de sport au cœur des écoles est en cours. La maison a été démolie et le permis de construire est en cours d'instruction pour un démarrage des travaux au 1er trimestre 2025.

Le projet consiste en un terrain multisports couvert d'une ombrière photovoltaïque, ainsi que des sanitaires et locaux de stockage.



LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE EST EN COURS

Après la réfection des toitures, il a été indispensable de poser un nouveau drain autour de l'édifice afin d'éliminer un maximum d'humidité des murs, en préparation des futurs travaux de réhabilitation intérieure. Ceux-ci concerneront les plâtres intérieurs, les peintures, l'électricité et le chauffage.

Malheureusement, les diagnostics obligatoires réalisés avant le début des travaux ont révélé des concentrations de plomb dans les peintures dépassant les seuils autorisés. Par mesure de précaution, l'édifice a dû être fermé. Cette situation entraîne également des coûts supplémentaires pour la mise en œuvre de la phase de décontamination, qui devra être réalisée en amont des travaux.



Face aux termites, la ville prend des mesures

Suite à la détection de termites dans le centre-ville, le conseil municipal a décidé par délibération de déterminer un périmètre de lutte contre ces insectes xylophages dans lesquels s'appliquent les pouvoirs d'injonction du maire. Le maire impose désormais aux propriétaires d'immeubles bâtis occupés ou non, situés dans le périmètre de prendre des mesures pour protéger leurs biens et ceux de leurs voisins contre ce fléau. Voici un tour d'horizon des obligations et des actions à mettre en œuvre.

RECHERCHE OBLIGATOIRE DE TERMITES SOUS SIX MOIS

Les propriétaires de biens situés en zone infestée disposent d'un délai de six mois pour faire réaliser une inspection visant à détecter la présence de termites. Si une infestation est confirmée, des travaux de traitement ou de prévention doivent être effectués sans délai pour éviter la propagation des termites aux constructions voisines.

PREUVE DE CONFORMITÉ À FOURNIR À LA MAIRIE

En parallèle, les propriétaires doivent fournir des justificatifs à la mairie attestant que les contrôles et, le cas échéant, les traitements nécessaires ont bien été réalisés. L'absence de preuve ou le non-respect des obligations peuvent entraîner des sanctions financières.

OBLIGATION DE DÉCLARATION DE PRÉSENCE DE TERMITES

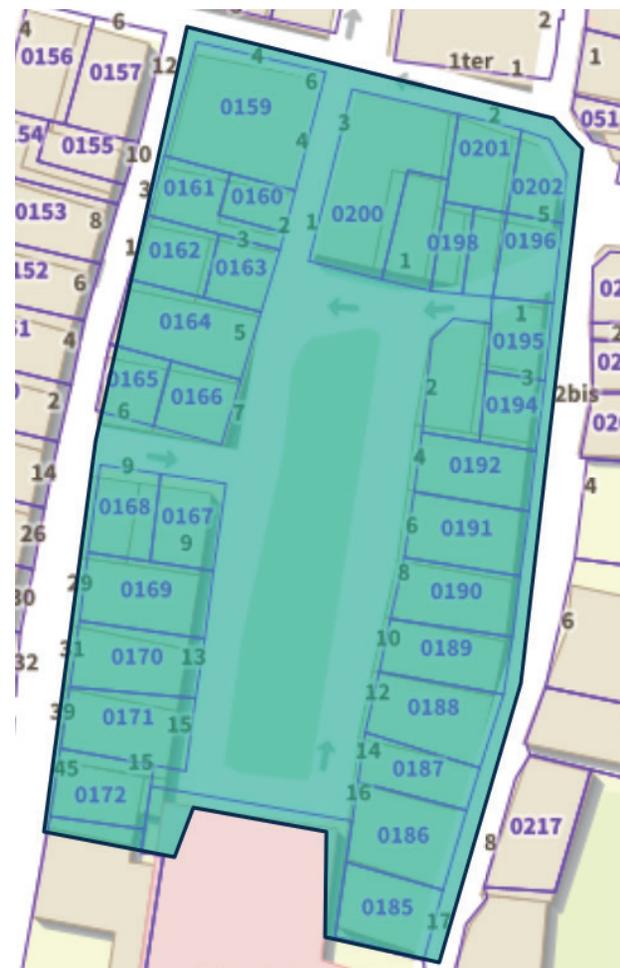
Dès qu'une infestation est constatée, il est impératif de la déclarer en mairie dans un délai maximum d'un mois. Ne pas déclarer la présence de termites expose le propriétaire à des amendes, ce qui souligne l'importance de réagir rapidement.

CE QUE RISQUENT LES PROPRIÉTAIRES EN CAS DE NON-RESPECT

En cas de manquement aux obligations, les propriétaires s'exposent à des sanctions financières, pouvant inclure des amendes. La mise en œuvre de ces obligations, bien qu'elle impose un investissement en temps et en argent, vise à protéger l'ensemble de la communauté d'une propagation des termites, souvent dévastatrice pour le bâti.

UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE POUR TOUS

Ces obligations rappellent aux propriétaires de rester vigilants face aux termites, des nuisibles discrets mais redoutables. En s'assurant de respecter les directives municipales, les habitants contribuent à la préservation des biens de toute la commune.



Monsieur le préfet en visite à Solliès-Toucas



Le 15 octobre dernier, Jérémie Fabre a accueilli en mairie Monsieur le préfet Philippe Mahé pour une rencontre axée sur plusieurs dossiers majeurs concernant la commune de Solliès-Toucas. Lors de cette entrevue, des projets de grande envergure, tels que la réalisation de logements sociaux, la construction d'une nouvelle école, ainsi que la demande d'enregistrement de

titres sécurisés en mairie, ont été abordés. Après les discussions officielles, le préfet a été invité à découvrir les sites emblématiques de Solliès-Toucas, parmi lesquels la Fontaine du Thon et la Casa Nieves. La visite s'est achevée à la maison de Blasco Mentor, où le maire et le préfet ont échangé autour des travaux de rénovation, soutenus depuis deux ans par la Fondation du Patrimoine.

Monsieur le maire a exprimé sa gratitude envers le représentant de l'État pour le soutien précieux accordé aux projets communaux. Les relations de confiance et de coopération avec la préfecture facilitent l'avancement de ces initiatives ambitieuses, particulièrement nécessaires dans une commune de notre taille.

Solidarité les Toucassins se Mobilisent pour Octobre Rose

Les événements organisés par la ville pour Octobre Rose, en partenariat avec plusieurs associations, ont permis de récolter 1 284 €. Le chèque a été remis au docteur Jan-Louis Wendling président de la Ligue contre le Cancer du Var par Monsieur le Maire Jérémie Fabre, accompagné de Monique Martinez, première adjointe, et de Fabienne Drelon, conseillère municipale et pilote de cette initiative solidaire.

Le docteur Wendling a souligné l'importance de ces dons, qui permettent de financer la recherche, d'offrir un accompagnement thérapeutique aux malades et de fournir un soutien financier aux patients en difficulté.

Merci aux Toucassins et aux associations pour votre mobilisation et votre générosité.



P'tit dej citoyen

Un moment convivial avec vos élus !

Le rendez-vous est fixé : chaque premier samedi du mois, les élus invitent les citoyens à partager un petit-déjeuner sur le marché. Ce nouveau concept remporte un franc succès, permettant à chacun d'échanger librement, de discuter de sujets d'intérêt général ou de préoccupations personnelles, et d'obtenir des réponses directement des élus. Lorsque le sujet nécessite un examen administratif ou juridique, le cabinet du maire, en collaboration avec l'administration générale, intervient par la suite pour fournir des réponses précises et adaptées aux administrés concernés.

La municipalité envisage d'étendre ces rencontres aux différents quartiers dès le printemps. Une initiative à suivre de près !

Voir l'agenda en dernière page



Le
TOUCASSIN



*Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE

Rédaction : Natacha ADDOU

Photos : Mairie Solliès-Toucas

Maquette : et si...

Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :

rendez-vous au 04 94 28 90 47

Mission locale :

sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.

Avocat :

sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.

Conciliateur de justice :

sur rdv tous les 4^{ème} mardis du mois
à partir de 9h.

Entr'aide Sociale :

sans RDV le 1^{er} mardi du mois
à partir de 11h.

Permanences assistantes sociales :

le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV

Tribunes Politiques

Le groupe majorité vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année
et espère vous retrouver nombreux
aux guinguettes de Noël
les 20, 21 et 22 décembre au boulodrome

Le groupe majorité

Chères Toucassines, chers Toucassins,

La saison estivale à Solliès-Toucas a été riche en manifestations festives et culturelles et les artistes Toucassins ont été particulièrement mis à l'honneur. C'est le fruit d'une collaboration étroite entre les services municipaux, les associations et les commerçants. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

L'été n'a pas été impacté par les feux de forêt. Nous le devons à la vigilance quotidienne des membres bénévoles du CCFE. Merci à eux.

C'est à présent le retour aux réalités politique et économique de notre pays. La situation est instable et le devenir incertain.

Pour le redressement national, les collectivités locales seront mises à contribution. Leurs capacités financières seront impactées. Dans notre commune les recettes sont principalement foncières. Les taux locaux d'imposition sont déjà élevés. Si elle est envisageable, leur augmentation ne saurait être acceptable.

Des investissements sont nécessaires pour préparer l'avenir. Ils ne peuvent pas être ignorés voir même repoussés. C'est le cas des écoles qui ont toujours été la priorité des municipalités successives et aussi du logement.

C'est donc sur les frais de fonctionnement que l'effort devra être porté. La vigilance s'impose. Nous serons particulièrement motivés et attentifs lorsque se présenteront les débats d'orientation budgétaire pour 2025.

Mais 2024 n'est pas fini et nous vous souhaitons dès à présent de très belles fêtes de fin d'année

Les élus du groupe Toucas A Venir



PORTRAIT DE TOUCASSIN(E)

Ethan Herchy un jeune cavalier prometteur !



Championnats de France 2024



À seulement 9 ans, Ethan Herchy est déjà un cavalier passionné avec un parcours impressionnant. Montant depuis l'âge de 2 ans, il a commencé les compétitions à 7 ans et s'est rapidement démarqué par ses résultats remarquables.

Durant la saison 2023/2024, Ethan a participé à plus de 35 parcours, accumulant succès après succès. Parmi ses exploits les plus notables, il a décroché la 3e place du Circuit Régional au Domaine du Poët en catégorie poney 3 individuel, ainsi que la première place du Circuit Départemental à Brignoles en catégorie poney 4. Cet été, il a également fait ses débuts aux Championnats de France à Lamotte-Beuvron, où il a concouru en catégorie poney 3 minimes.

Pour cette première participation aux Championnats de France, Ethan a pu compter sur sa fidèle ponette Jopie, une Welsh Mountain de 16 ans mesurant 123 cm. Jopie a déjà une belle carrière, avec plusieurs participations aux championnats de France, notamment en 2018 et 2019 avec une autre cavalière de Cuers, Charline Bourgeois.

En concours de saut d'obstacles (CSO) comme en Hunter, Ethan et Jopie ont terminé avec brio, sans aucune faute sur l'ensemble du championnat. Leur performance les a menés à une magnifique 3e place en CSO et une 6e place en Hunter. Le Hunter consiste à réaliser un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible. Les compétitions de Hunter Équitation visent à évaluer la position, le niveau d'équitation et l'utilisation des aides par le cavalier.

Ethan s'entraîne aux Écuries Guillaume Combet à Cuers, sous la supervision de sa maman, Flora Mazzoni, enseignante depuis 2010. Leur complicité et leur travail acharné font d'Ethan un jeune talent à suivre de près dans le monde de l'équitation.

Pour 2025, les objectifs d'Ethan sont ambitieux : il souhaite passer en catégorie poney 2 (80 cm) et vise une nouvelle qualification aux Championnats de France, avec l'espoir de monter une nouvelle fois sur le podium. Avec sa détermination et le soutien de son entourage, nul doute qu'Ethan Herchy continuera de briller dans les années à venir.

Les Renards de la Vallée sacrés CHAMPIONS DE FRANCE 2024 en Division 3 !

Le club de baseball de la Vallée du Gapeau portera haut les couleurs du canton et du département du Var en Division 2 la saison prochaine.

Cette équipe de joueurs qui ont découvert le baseball en catégorie 9U au sein du club, inscrit aujourd'hui une page historique en remportant le tout premier titre de Champion de France en sénior.

Félicitations aux joueurs, à leur entraîneur, et au président du club, Vincent Bidaut, pour cette belle réussite !





Gérard Falcou un bâtisseur et passionné au service de son village

Cet été, c'est avec une profonde tristesse que les Toucassins ont appris le décès de Gérard FALCOU, dont l'engagement et la passion ont marqué de manière indélébile notre village et notre église. Gérard, originaire de l'Aude, s'était installé dans le Var en 1972 avec sa famille. Engagé comme ingénieur à Saint-Tropez dans la société de robots sous-marins ECA, il s'installe définitivement dans notre village en 1975. Dès son arrivée, il s'implique dans la vie locale, notamment au sein de la Chorale Saint-Christophe, qu'il accompagne à l'orgue, et dans l'association des parents d'élèves.

En 1986, Gérard co-fonde l'Association des Amis de l'Église Saint-Christophe, jetant ainsi les bases d'une aventure dédiée à la préservation et l'enrichissement de notre patrimoine. Sous son impulsion et avec le soutien du maire Guy Menut, une vaste campagne de restauration intérieure de l'église commence en 1988. Passionné et visionnaire, Gérard rêvait de doter l'église d'un orgue unique. Avec le chef de la chorale, Robert Doustaly, ils soumettent en 1994 l'idée d'un orgue à la fois pédagogique et culturel, inspiré du maître facteur d'orgues Jean-Esprit Isnard. Le Conseil Municipal



adopte ce projet audacieux en 1997.

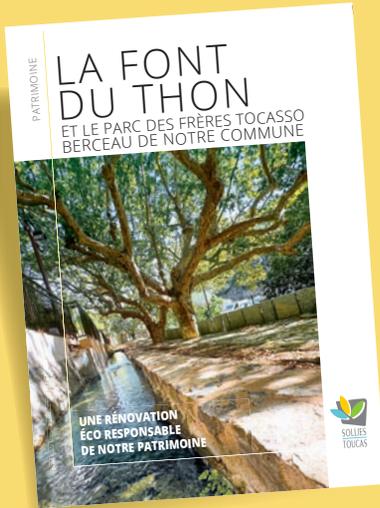
Malgré des obstacles, Gérard persévère. Le projet est relancé en 2003 avec la collaboration d'artisans spécialisés et voit enfin le jour en 2009, avec l'installation de cet orgue majestueux à traction mécanique, intégrant 1600 tuyaux. Ce 15 novembre 2009, lors de sa consécration, l'orgue résonne pour la première fois, emportant l'assemblée dans une symphonie émouvante.

Chaque année, Gérard organisait des concerts avec des artistes renommés, faisant de notre église un lieu vibrant de culture. Son désir de transmission le poussait à accueillir les élèves des écoles, leur faisant découvrir cet instrument au cours de visites guidées enrichissantes. En partenariat avec le Conservatoire de Musique de TPM, il a également permis aux étudiants d'orgue de pratiquer sur cet instrument unique.

En dehors de l'église, Gérard s'est investi dans le Comité d'Intérêt Local (CIL) du centre-ville, apportant son expertise d'architecte pour des aménagements urbains. Jusqu'à ses derniers jours, il a travaillé avec passion à la rénovation de l'église, dont les derniers grands travaux devaient être célébrés par une inauguration en musique, un événement qu'il ne pourra malheureusement pas voir se réaliser.

Gérard Falcou laisse un héritage précieux. Sa vision et son amour pour notre village perdureront à travers chaque note jouée sur l'orgue qu'il a fait construire. **À sa famille, ses amis et tous ceux qui ont eu la chance de le connaître, nous exprimons nos plus sincères condoléances.**

Adieu, cher Gérard. Ta musique continuera de résonner en nos cœurs pour toujours.



CAHIER DÉTACHALBE

DANS VOTRE JOURNAL
ET EN TÉLÉCHARGEMENT
SUR LE SITE :

www.ville-solliestoucas.fr

#FETES ET CEREMONIES

- Les 20, 21 & 22 décembre
LES GUINGUETTES DE NOËL
Au Boulodrome
Organisées par la municipalité



- Mardi 21 janvier
VŒUX DU MAIRE
Salle des fêtes

#ASSOCIATIONS

- Chaque 1^{er} samedi
ATELIERS LECTURE
Avec Lire et partager
Au Moulin Arnaud
- Jeudi 19 décembre
DON DU SANG
Salle des fêtes
- Dimanche 12 janvier
ATELIER PARENT/ENFANT
Atelier proposé par l'association Aérial & FamilyFit
Dojo
- Dimanche 19 janvier
ATELIER DE YOGA
Atelier proposé par l'association Sânda Yoga
Dojo
- Samedi 25 janvier
NOUVEL AN CHINOIS
Salle des fêtes, Centre-ville
Organisé par L'Asso de Vie



- Dimanche 26 janvier
ATELIER PARENT/ENFANT
Atelier proposé par l'association Aérial & FamilyFit
Dojo
- Du 01 au 22 février
EXPOSITION PHOTOS
Salle des fêtes
Organisée par le Photo Club Toucassin



- Dimanche 09 février
ATELIER PARENT/ENFANT
Atelier proposé par l'association Aérial & FamilyFit
Dojo

- Jeudi 20 février
DON DU SANG
Salle des fêtes



- Dimanche 23 février
ATELIER PARENT/ENFANT
Atelier proposé par l'association Aérial & FamilyFit
Dojo

#CCAS

- Du 07/01 au 25/03
ATELIERS EQUILIBRE
Sur réservation
Réservés aux jeunes retraités de 60 ans et +
Sur inscription au
04 94 28 90 47

TOUS LES 1^{ER} SAMEDIS DE CHAQUE MOIS

▲ P'TIT DÉJ CITOYENS

- Valaury (pumptrack) : 11 janvier
- La Guiranne : 1^{er} février
- Les Genêts : 1^{er} mars
- Pied de Lègue : 5 avril
- Les Lingoustes : 3 mai
- Font du thon : 7 juin

